



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture*

Sous-direction des gens de mer
Bureau des examens maritimes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : Électromécanicien marine

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité : Électromécanicien marine les candidats suivants :

Centre de Bastia

Admis : 6

BRISSAUD Antoine, Bastia

BRUNINI Lisandru, Jean-Laurent, Bastia, avec mention Assez Bien

FRÉRE Jules, Charles, Bastia

GUALANDI Paul, Alain, Bastia

PIQUEMAL Baptiste, Léon, Bastia, avec mention Bien

RATOVONARIVO Toky, Joël, Bastia, avec mention Bien

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.